



HAL
open science

Licence professionnelle Gestion de projet et conduite de travaux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion de projet et conduite de travaux. 2014, Université de La Réunion. hceres-02038528

HAL Id: hceres-02038528

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038528>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion de projet et conduite de
travaux

de l'Université de la Réunion

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : La Réunion

Établissement déposant : Université de la Réunion

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion de projet et conduite de travaux

Secteur professionnel : SP3-Génie civil, construction, bois

Dénomination nationale : SP3-1 Génie civil et construction

Demande n° S3LP150008713

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université de la Réunion.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Gestion de projet et conduite de travaux* vise à former des cadres intermédiaires pour les entreprises du BTP. Les métiers visés sont de divers ordres : conducteur de travaux, projeteur, responsable Qualité, sécurité, environnement (QSE), gestionnaire de production, chargé d'études techniques du BTP ou assistant des services techniques.

Cette formation, ouverte en 2005, s'intègre dans l'offre pédagogique l'IUT, laquelle est composée de cinq DUT, dont un de génie civil, six licences professionnelles et un DUETI. Les étudiants issus de ces cursus ont acquis un socle de compétences dans les domaines du bâtiment, travaux publics, génie civil. Par ailleurs, l'ouverture de l'école d'ingénieurs Ecole Supérieure d'Ingénieurs Réunion Océan Indien (ESIROI) dont les trois départements correspondent aux départements secondaires de l'IUT a été l'occasion de renforcer la collaboration avec les autres composantes de l'Université. La majorité des étudiants (dont 74 % sont originaires de la région sud de l'île) sont inscrits dans cette licence professionnelle après l'obtention d'un DUT ou d'un BTS, mais aucun ne bénéficie de la formation par la voie de l'apprentissage ou en formation continue hors contrat de professionnalisation.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Economiquement, le BTP reste le 3^{ème} pourvoyeur d'emplois sur l'île de la Réunion. Le nombre d'entreprises et d'artisans du secteur d'activités est de 2 200 environ. Ces chiffres mettent en avant le besoin important de personnes qualifiées dans le domaine. Les entreprises de l'île de la Réunion sont essentiellement des PME et TPE qui nécessitent des postes de niveau Licence. Les formations de niveau 2 professionnalisantes répondent donc parfaitement au besoin en encadrement de ce type de structure. Le contexte économique local paraît globalement favorable. Cependant, dans la période actuelle, les prévisions de commande des entreprises sont incertaines et le contexte est moins favorable à une insertion rapide des jeunes diplômés.

Le programme pédagogique est conçu correctement, affichant 52 % des enseignements assurés par des professionnels du BTP. L'équipe pédagogique, et plus particulièrement les professionnels, est stabilisée et tente de conserver des contacts réguliers avec la plupart des jeunes diplômés. Des contacts privilégiés avec la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics, les entreprises et les bureaux d'études permettent de trouver des nouveaux intervenants de qualité sans difficulté majeure. L'IUT est régulièrement sollicité comme appui technique pour les entreprises, des essais sont réalisés grâce au matériel et compétences des enseignants et enseignants-chercheurs du département, et les étudiants peuvent y participer.

Cette formation a une expérience certaine. Son objectif professionnel est clairement perçu par les étudiants et les entreprises d'accueil. Les professionnels sont impliqués et leurs profils sont variés. La formation semble donc en adéquation avec les futurs postes occupés par les étudiants. Le volume horaire global par étudiant de la formation est de 510 heures dont 120 heures de projet tuteuré. A cela s'ajoute 30 semaines de stage avec 30 heures encadrées à l'IUT.

La diversité de la provenance des apprentis (BTS, DUT, L2...) est une force pour la formation dans le sens où ils n'ont pas la même vision des choses. Lors des travaux de groupes, l'accent est mis sur cette mixité que l'on retrouve en entreprise. Il n'est pas précisé si des parcours différenciés ont été mis en place pour les différents publics.

Le contrôle des connaissances des étudiants est en grande partie fondé sur une pédagogie de projet mettant en évidence l'aptitude des étudiants à travailler en groupe sur des sujets concrets, avec une note de module éliminatoire.

La capacité d'accueil est prévue pour 28 étudiants mais le contexte économique est difficile et beaucoup d'étudiants ne trouvent pas de contrat de professionnalisation. Il est envisagé de renouveler auprès de la Région une demande pour accueillir en 2014 des jeunes ayant signé un contrat d'apprentissage avec une collectivité.

Les données relatives au taux d'insertion professionnelle relevé ces trois dernières années, sont imprécises et ne permettent pas d'être utilisées pour l'évolution de la formation. Les données sont insuffisantes (4 réponses pour 2009, 4 réponses pour 2010) et la durée moyenne de recherche d'emploi n'est pas mentionnée.

L'équipe pédagogique fait le choix de maintenir un effectif moyen de 20 personnes. Au regard des résultats des enquêtes locales du devenir des étudiants, il apparaît qu'un effort doit être fait pour augmenter le taux de réponse des étudiants diplômés et avoir ainsi des statistiques plus fiables sur ce sujet. A titre d'exemple, l'utilisation des réseaux sociaux pourrait donner certainement de meilleurs résultats. La durée moyenne de recherche d'emploi n'est pas mentionnée.

Les trois dernières enquêtes nationales pilotées par la DGESIP et mises en œuvre par l'établissement donnent des résultats insuffisants (20 répondants à l'enquête : 11 en 2008, 4 en 2009, 5 en 2010).

La plupart des jeunes diplômés choisissent la voie de l'insertion professionnelle et 5 % souhaite poursuivre des études générales.

- Points forts :

- Implication des entreprises locales.
- Equipe pédagogique stable et compétente.
- Encadrement des projets tuteurés.

- Points faibles :

- Peu de visibilité du devenir des étudiants diplômés à six mois, un an et trois ans.
- Concurrence des autres formations en alternance dans le domaine du BTP.
- Formation non proposée aux contrats en apprentissage ; ce qui ne permet pas de démarcher les collectivités locales.

- Recommandations pour l'établissement :

La formation doit rester en adéquation avec l'évolution des besoins des entreprises locales et éventuellement, s'étendre à la zone Océan Indien tout en consolidant la participation des entreprises.

L'information au niveau des PME doit être mieux structurée (réunion d'information, plaquette...).

La mise en place d'un outil facilitant le suivi du devenir des étudiants diplômés, doit être organisée.

L'établissement pourrait présenter un nouveau dossier auprès de la Région Réunion afin d'être habilité à proposer l'accès à cette formation par la voie de l'apprentissage.

Un suivi avec l'ensemble des formations proposées dans le secteur mériterait d'être réalisé. L'offre paraît importante et diversifiée compte tenu de l'activité économique prévue. A noter que la commande publique est en baisse et risque de le rester dans les prochaines années. Un effort de communication doit être également effectué en parallèle.



Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS RELATIVES AU RAPPORT D'ÉVALUATION AERES
LICENCE PROFESSIONNELLE GENIE CIVIL ET CONSTRUCTION**

L'Université de La Réunion n'entend formuler aucune observation sur ce rapport.

Le Président

Pr Mohamed ROCHDI

